

Dans le but de :

- Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles, quelle que soit leur situation sociale, culturelle et professionnelle,
- Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent,
- Favoriser le dialogue dans le groupe familial, accompagner les situations de crise,
- Faciliter le lien des familles à leur environnement,
- Participer à la formation des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement,
- Mettre en relation les parents et les professionnels de l'éducation, du secteur sanitaire et social,
- Promouvoir la recherche sur la parentalité.

## II. NOS AXES D'INTERVENTION

### Accompagnement et soutien

- Des familles et des membres qui les composent, les couples, dans leur évolution, leur vie quotidienne
- Des professionnels, dans leurs projets, leurs pratiques

**Création d'espaces d'échanges, de débats pour les parents, les travailleurs sociaux, les éducateurs, les enseignants, les bénévoles, les associations, les institutions.**

## POLES D'ACTIVITES ET SERVICES

### POLE FORMATION

#### Service formation continue auprès des travailleurs sociaux

Sur diverses thématiques (2 à 5 jours)  
Analyse de la pratique professionnelle  
Supervision

#### Service formation pré qualifiante et qualifiante

Education à la vie  
Conseil Conjugal et Familial

### POLE ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE

#### Service animation

Rencontres débats  
Conférences, rencontres débats sur site et sur demande des institutions ou organismes  
Groupes de parole de parents pour échanger autour de la relation familiale

#### Actions de prévention :

Programme Femmes, santé, sexualité si on en parlait  
Prévention de la violence  
Prévention des décrochages scolaires  
Pause café : Favoriser le lien famille /école

#### Service consultation

Entretiens de conseil conjugal et familial  
Entretiens psychologiques

#### Service Visites médiatisées et Espace rencontre Parents-enfants

## BULLETIN D'ADHESION

ANNEE 2014

A retourner à l'EPE13

Nom.....Prénom.....

Nom.....Prénom.....

Adresse

.....  
.....  
.....

Tél : .....

E-mail : .....

Désire adhérer à l'Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône

Je règle la somme de :

- 10 euros sans abonnement à la revue *L'Ecole des Parents*
- 59 euros avec 1 abonnement de 1 an à la revue *L'Ecole des Parents*

- o par chèque bancaire (dont 1 chèque de 49 € à l'ordre de FNEPE si abonnement à la revue)
- o en espèces

L'EPE 13 est membre de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 13), auprès de laquelle elle doit transmettre annuellement la liste de ses adhérents.

- o J'accepte que mes coordonnées soient communiquées à l'UDAF 13
- o Je n'accepte pas que mes coordonnées soient communiquées à l'UDAF 13

Marseille, le  
Signature

**Ecole des Parents et des Educateurs  
des Bouches-du-Rhône**

1 Rue Rouvière  
13001 Marseille  
contact@epe13.com  
tel : 04 91 33 09 30  
Fax : 04 91 33 05 95

**Services formation :**

Guirec Labbé : epe13formation@epe13.com  
Marielle Ribiollet : coordinationccf@epe13.com

**Service animation**

Isabelle Audry : coordinationanimation@epe13.com  
Marielle Ribiollet : coordinationccf@epe13.com

**Service Visites Médiatisées et Espace Rencontre**

Andréa Astier : coordinationprojets@epe13.com



**CHARTRE DES VALEURS DE L'EPE 13**

**PREAMBULE**

L'Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône (EPE13), créée en 1970, est une association loi 1901, indépendante de toute organisation politique, syndicale ou confessionnelle.

De dimension départementale, son action couvre l'ensemble du département des Bouches du Rhône. Son pôle régional de formation lui permet d'intervenir sur l'ensemble de la Région PACA.

Elle adhère depuis 1974 à la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs (FNEPE), reconnue d'utilité publique.

Ses champs d'action sont du domaine de la prévention et de l'accompagnement du groupe familial, directement ou par l'intermédiaire des réseaux institutionnels ou associatifs, auprès d'éducateurs, de travailleurs sociaux, de personnels médical, d'enseignants, magistrats ...

**I. VALEURS**

L'EPE 13 se réfère à des valeurs communes de démocratie et de liberté à la base de toute vie associative :

- Le respect des personnes et de leurs différences à tous les âges de la vie, sans modèle familiale normative de référence,
- L'écoute d'autrui,
- La valorisation de la parole en tant qu'expression de soi et outil de communication,
- La facilitation à l'accès à une vie sociale notamment par l'information et la culture.